

Réf: Dossier N° 144376

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « MACONSOLE »

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN Cocody angré en face de l'entrée principale de la paroisse Saint Ambroise du Jubilé, Lot 292, Ilot 7

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 19 septembre 2022 , et enregistrés au CEPICI le 21 septembre 2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MACONSOLE »

Objet : E-COMMERCE

ACHAT ET VENTE DE MATÉRIEL ÉLECTRONIQUE

ENTRETIEN ET RÉPARATION DE TOUT TYPES D'APPAREILS

PRESTATIONS DE SERVICES

DIVERSES PRESTATIONS

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, ABIDJAN Cocody angré en face de l'entrée principale de la paroisse Saint Ambroise du Jubilé, Lot 292, Ilot 7

Dirigeant(s) : M DABONE IDRISSE (GÉRANT), M DOUBI TIZIE JEAN MICKAEL OTHNIEL (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-05403 du 28/09/2022 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°44099/GTCA/RC/2022 du 28/09/2022

